



L'INFO

BULLETIN GRATUIT
D'INFORMATION COMMUNALE

N° 417

AVRIL 2025

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 7 AVRIL

Présents : Mesdames et Messieurs RABU Alain ; FREOUR Patricia ; DEVALET Anthony ; LAILLET Marie-Anne ; ARAGON Stéphane ; RAYNARD Ginette ; CADOREL Philippe ; DENIEUL Martine ; RIOCHET Bertrand ; BOUCHET Isabelle ; CAVE-LEROUX Karine ; MAUSSION Denis ; LEFEUVRE Gérald ; SIEBENHUNER Anthony ; CHARPANTIER Prisca ; LEMESLE Maryline

Secrétaire de séance : LAILLET Marie-Anne

Absents excusés : ROUE Isabelle ; KOZAL Julien ; DENIEUL David

PERMANENCES DES ELUS

- **Mr Alain RABU,** Maire :
Lundi-mardi-jeudi-vendredi matin sur rendez-vous
 - **Mme Patricia FREOUR** 1ère adjointe :
Le lundi matin sur rendez-vous
 - **Mr Anthony DEVALET** 2ème adjoint :
Le lundi après-midi sur rendez-vous
 - **Mme Marie-Anne LAILLET** 3ème adjointe :
Le vendredi matin sur rendez-vous
 - **Mr Stéphane ARAGON** 4ème adjoint :
Le mardi matin sur rendez-vous
- Rendez-vous à prendre en mairie 02 40 55 38 29**
- **Mr Jean-Claude RAUX** député
jean-claude.raux@assemblee-nationale.fr
 - **M. PROVOST Mme LE BIHAN**
Conseillers Départementaux
Sur rendez-vous uniquement au 02 40 99 09 40

INFOS PRATIQUES

- **Mairie** 17, rue de la Mairie
Tél. 02 40 55 38 29
E-mail : info@mairie-stvincentdeslandes.fr
Site internet : www.mairie-stvincentdeslandes.fr

Horaires d'ouverture

- **Mairie**
Lun. Mar. Jeu. Ven. de 9 h à 12 h 30 / 14h30-17h30
Mercredi 9h-12h30
- **Agence Postale au Petit Café**
Aux horaires d'ouverture du Café
- **Com-Com Châteaubriant-Derval** 02 40 07 08 83
Site internet : www.cc-chateaubriant-derval.fr
- **Médiathèque intercommunale**
Mercredi de 15 h à 18 h- Vendredi de 17 h à 19 h
Samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h
- **Halte d'enfants** 02 40 55 36 00
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
- **Écoles Maternelles et Primaires**
École Publique Lucie Aubrac 02 40 07 90 05
École Privée Notre Dame 02 40 55 33 17
- **Accueil Périscolaire** 02 40 55 39 86
Lundi, mardi, jeudi, vendredi en période scolaire
de 7 h 15 à 8 h 45 et de 16 h 15 à 18 h 30
- **Cantine Municipale** 02 40 55 32 34
9 place de l'Eglise
- **Assistante sociale** 02 40 79 40 76
CMS Derval-Nozay, sur rendez-vous,
- **Psychologue** Mme Bodin 06 84 12 71 37
14 rue Garlais Derval consult. gratuite sur RDV
- **Déchetterie** Vieux Bourg Lusanger
06 77 98 90 12
Lundi vendredi et samedi de 14 h- 18 h
Mercredi de 9 h-12 h
Dépôt d'électroménager Tous les jours
Dépôt de ferraille 1er et dernier Vendredi du mois
- **Espace France Services**
14 rue de la Garlais à Derval Tél. : 02 40 81 82 26
Lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
18A rue César Franck 44110 Châteaubriant
Tél. : 02 28 04 62 75
Lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30

ISSN 2823-3697 bulletin municipal St Vincent des Landes

I- Approbation des comptes administratifs 2024 (Commune et Assainissement)

COMMUNE	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Dépenses	1 068 929 €	1 058 340 €	2 127 269 €
Recettes	1 392 935 €	1 396 923 €	2 789 858 €
Résultat 2024	324 006 €	338 583 €	662 529 €
Report excédent 2023	250 000 €	12 172 €	
Résultat cumulé à reprendre au budget primitif 2025	574 006 €	350 755 €	924 763 €
Reste à réaliser Dépenses		- 486 323 €	
Reste à réaliser Recettes			
TOTAL cumulé au 31.12.2024	574 006 €	- 135 568 €	438 440 €
Affectation du résultat de fonctionnement à reporter au budget primitif 2025	250 000 €	324 006 €	

Montant disponible au 31 décembre 2024 : 438 440 €

ASSAINISSEMENT	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Dépenses	50 221 €	165 689 €	215 910 €
Recettes	87 303 €	81 723 €	169 026 €
Résultat 2024	37 081 €	- 83 965 €	- 46 884 €
Report excédent 2023	22 418 €	171 055 €	193 473 €
Résultat cumulé à reprendre au budget primitif 2025	59 499 €	87 089 €	146 588 €
Reste à réaliser Dépenses			
Reste à réaliser Recettes			
TOTAL cumulé au 31.12.2024	59 499 €	87 089 €	146 588 €
Affectation du résultat de fonctionnement à reporter au budget primitif 2025	19 499 €	40 000 €	

Montant disponible au 31 décembre 2024 : 146 588 €

II - Affectation des résultats en 2025

Le Conseil Municipal a décidé d'affecter les résultats de fonctionnement comme suit :

Budget communal : 574 006 €

250 000 € en section de fonctionnement

324 006 € en section d'investissement

Budget assainissement : 59 499 €

19 499 € en section de fonctionnement

40 000 € en section d'investissement

Budget Le Clos des Chênes : 57 642 €

57 642 € en section de fonctionnement

III - Vote des taux d'imposition des taxes directes locales

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2025. Ils restent fixés à :

Taxe sur le foncier bâti : 29.58 %

Taxe sur le foncier non bâti : 48.82 %

Taxe d'habitation : 13.61 %

(résidences secondaires et logements vacants)

IV - Validation des budgets primitifs

Tous les budgets primitifs ont été votés à l'unanimité (voir détails sur la page annexe)

Vote du Budget Primitif 2025 Commune		
	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	1 607 647 €	2 256 366 €
Recettes	1 607 647 €	2 256 366 €

Vote du Budget Primitif 2025 Assainissement		
	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	109 499 €	201 789 €
Recettes	109 499 €	201 789 €

Vote du Budget Primitif 2025 Lot. du Tertre		
	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	797 905 €	497 900 €
Recettes	797 905 €	497 900 €

Vote du Budget Primitif 2025 Lot. Clos des Chênes		
	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	102 020 €	59 377 €
Recettes	102 020 €	59 377 €

Vote du Budget Primitif 2025 Zone de la Gare		
	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	1 000 €	1 000 €
Recettes	1 000 €	1 000 €

Vote du Budget Primitif 2025 Energies renouvelables

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	6 000 €	135 775 €
Recettes	6 000 €	135 775 €

V- Vote des subventions et avances pour les budgets annexes

Pour permettre aux budgets annexes de s'équilibrer, les membres du Conseil Municipal ont décidé de verser une subvention ou une avance remboursable de :

- Energies Renouvelables : 5 000 € en fonctionnement et 20 000 € en investissement

- Le Tertre 2 : 45 150 € en fonctionnement

- CCAS : 7 000 € en fonctionnement

VI- Information sur les décisions prises par délégation du Conseil Municipal

Refus du droit de préemption urbain

3 rue de la Magdeleine	C 1288	109 m ²
102 la Magdeleine	ZK 119 et 120	486 m ²
7 avenue des Peupliers	ZM 144	861 m ²
60 La Gare	ZM 308	4 922 m ²

VII- Lotissement du Tertre 2 -Fixation des prix des lots

LOTS	surface en m ²	prix du lot en €	LOTS	surface en m ²	prix du lot en €
Lot N°1	441	23 900 €	Lot N°12	437	23 600 €
Lot N°2	537	29 000 €	Lot N°13	390	21 100 €
Lot N°3	366	19 800 €	Lot N°14	495	26 800 €
Lot N°4	440	23 800 €	Lot N°15	445	24 100 €
Lot N°5	416	22 500 €	Lot N°16	496	26 800 €
Lot N°6	509	27 500 €	Lot N°17	387	20 900 €
Lot N°7	583	31 500 €	Lot N°18	541	30 800 €
Lot N°8	988	53 400 €	Lot N°19	405	21 900 €
Lot N°9	597	32 300 €	Lot N°20	448	24 200 €
Lot N°10	621	33 600 €	Lot N°21	436	23 600 €
Lot N°11	611	33 000 €	Lot N°22	484	26 200 €

Prochain conseil le Lundi 5 mai à 19h30



INAUGURATION

Monsieur Alain RABU, Maire de Saint-Vincent-des-Landes
et le conseil municipal

Ont l'honneur de vous convier à l'inauguration du monument aux morts
Le Dimanche 4 mai 2025

10h30 rassemblement devant le Monument aux Morts,
rue de la Magdeleine

11h00 inauguration du Monument aux Morts,
cérémonie commémorative du 8 mai,
défilé vers le terrain des sports,
suivi d'un verre de l'amitié offert par
la municipalité,

Merci de confirmer votre présence avant le 23/04/2025
Au 02 40 55 38 29 ou info@mairie-stvincentdeslandes.fr



INFORMATIONS MUNICIPALES

COMMISSIONS

03 mars	: CAO Com Com Châteaubriant- Derval
03 mars	: Conseil municipal
06 mars	: Commission Communale Impôts Directs
13 mars	: Conférence des maires
18 mars	: Bureau municipal
18 mars	: Commission finances
27 mars	: Conseil communautaire
31 mars	: Bureau municipal

ETAT-CIVIL

Décès :	COLIN Jean-Luc
	2 mars, 4 route de la Barre
	PAGEAU Jean-Pierre
	2 mars, 4 rue du Gousset
Mariage :	GUÉRARD Xavier & BOUTIN Aurore
	29 mars, 6 Le Jarrier

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT
 Vous êtes **né(e)s en AVRIL 2009**, n'oubliez pas de vous faire recenser à la mairie dans le mois de vos 16 ans.
 Pensez à vous munir de votre carte d'identité et du livret de famille de vos parents. A cette occasion, la mairie vous remettra une attestation de recensement.
 Vous avez aussi la possibilité de vous inscrire sur internet sur www.mon.service-public.fr

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

AVRIL

Jeudi	24	Conférence- débat : Sensibilisation sur la perte d'autonomie 19 h (ECA)
Vendredi	25	Alpha répét 9h30-11h30 (parking ancienne caserne)
Lundi	28	Marche solidaire au profit de l'association Le Nez Rouge de 9h à 12h ouvert à tous (Rendez-vous Ecole Notre Dame)

MAI

Samedi	03	Fête de la victoire à partir de 14h (terrain des sports)
Dimanche	04	Cérémonie du 8 mai et Inauguration du monument aux morts 10h30 (Parking ancienne caserne)
Du lundi 05 au Mercredi 28 Collecte de serviettes périodiques (Mairie)		
Sam 10 - Dim 11		Auto- Cross (Terrain d'Auto- Cross)
Samedi	17	Inauguration arbres des bébés nés en 2024 -11h (parking salle des sports)
Samedi	17	Rencontre astronomie (Salle des sports)
Vendredi	23	Fête du projet 18h Ecole Notre Dame
Samedi	24	Spectacle la Barakatous 16h (ECA)
Samedi	24	Gespacolades 14h (Terrain des sports)
Samedi	24	Portes ouvertes Fanf'arts (Espace enchanté)



Assistant familial, un métier qui change des vies

Aussi appelés famille d'accueil, les assistants familiaux accueillent à leur domicile des enfants qui ne peuvent pas vivre dans leur famille et les aident à grandir sereinement. Ce métier ne nécessite pas de qualification particulière mais des qualités humaines qui permettront au candidat d'obtenir un agrément puis une formation professionnelle en cours d'emploi. Organisation, bienveillance, écoute et goût pour le travail en équipe sont les qualités nécessaires à cet emploi. Le Département de Loire-Atlantique recrute des assistants familiaux en CDI. Renseignements sur loire-atlantique.fr/assfam.

PLANTEZ DES HAIES BOCAGERES ET CONSTRUISEZ LE BOCAGE DE DEMAIN !

Depuis 2020, le Syndicat Chère Don Isac accompagne les agriculteurs.trices et les propriétaires de foncier agricole à la restauration du bocage. C'est ainsi que **65 km de haies bocagères** et **900 arbres** en agroforesterie ont été plantés par plus de 120 planteurs.

Pour certains, **planter est une nécessité**, comme pour la Ferme de la Chesnaie qui a planté 780 m de haies sur leur ferme à Vay l'hiver 2023-2024. « On est sur des terres sèches. On se rend compte que l'herbe disparaît de plus en plus vite l'été, il faut alors couper le vent d'est, notamment au mois de juin. Les haies vont également apporter de l'ombrage aux vaches ainsi que réduire les parcelles, qui sont très grandes, passant des 10 à 2 ha, largement suffisant et compatible avec le matériel ».

Les haies assurent de nombreuses fonctions agronomiques, climatiques, environnementales et sociétales. Mais encore faut-il qu'elles soient en bon état. Ainsi, nous vous aidons également à **gérer de manière durable** vos haies, grâce au développement d'une **filère de valorisation** économique du bois bocager.

Vous avez un projet de plantation ?

Contactez l'animateur bocage du Syndicat Chère Don Isac **avant le 31 mai**. Nous conviendrons d'un RDV pour **concevoir ensemble** votre projet durant le printemps. Un accent est porté sur le choix d'essences bocagères locales, adaptées au climat et favorable à la biodiversité. Nous organiserons ensuite la **réalisation des travaux de plantation et de paillage** l'hiver prochain, pour un **projet financé « clé en main »**.

Contactez-nous au **06 38 17 02 37**
 ou à plantations@cheredonisac.fr
 Plus d'infos sur <https://cheredonisac.fr/bocage/restauration-du-maillage-bocager/>

LOCATION VELOS ELECTRIQUES

Les beaux jours arrivent, nous vous rappelons que vous avez, à la location, en mairie deux vélos électriques.

Pour cela vous devez vous munir des documents suivants : une pièce d'identité, un justificatif de domicile récent, une attestation d'assurance de responsabilité civile, un relevé d'identité bancaire.

Tarifs de location :

- Gratuit les 15 premiers jours pour tout nouvel usager
- 10€ pour 1 semaine - 15€ pour 2 semaines
- 25€ pour 1 mois

ASSOCIATIONS



ANTENNE ITINERANTE ALFA REPIT

Un espace pour les aidants
VENDREDI 25 AVRIL de 9h30 à 11h30
Parking de l'ancienne caserne de Saint Vincent des Landes,
Gratuit - INFORMATIONS: 02 40 66 94 58

Faites un don

La précarité menstruelle concerne environ 1,7 million de personnes en France qui, tous les mois lorsqu'elles ont leurs règles, rencontrent des difficultés financières pour se procurer des protections hygiéniques. Ce phénomène encore tabou les isole, les exclut et met leur santé en danger.

Le Département de Loire-Atlantique et ses partenaires agissent contre la précarité menstruelle en mettant en place une grande collecte de serviettes hygiéniques.

Du 5 au 28 mai 2025, pour participer à cette action solidaire, faites vos courses et déposez votre don de serviettes hygiéniques dans l'un des points de collecte. Privilégiez les paquets de serviettes, plus adaptées aux besoins des personnes qui ont leurs règles. Vous pouvez également déposer des produits réutilisables (culottes, serviettes, cups). Les dons collectés seront ensuite remis aux personnes qui ont leurs règles et qui sont soutenues par les associations partenaires de cette initiative solidaire.

Si vous voulez faire un geste pour la planète et pour la santé de toutes les personnes concernées, faites un don de serviettes biologiques !

**DEPOT DANS LE HALL
DE LA MAIRIE**

Plus de 80 communes partenaires.
Retrouvez votre point de collecte sur
loire-atlantique.fr/precaritemenstruelle



AXA ET L'ASSOCIATION ANPERE

organisent une soirée de sensibilisation sur la perte d'autonomie. Vous êtes invités à cette conférence-débat organisée avec des experts du secteur :

Aidants, tous concernés ! Les clés pour rester zen.

En présence de l'Association France ALZHEIMER
le Jeudi 24 avril à 19h à l'espace campagn'arts
21 rue d'Issé à St Vincent des Landes

La soirée sera animée de témoignage de professionnels de la santé, des personnes aidantes, ainsi que d'échanges en présence d'intervenants de l'association ANPERE et France ALZHEIMER. Vous pourrez poser vos questions et obtiendrez des conseils pratiques pour prévenir les conséquences de la perte d'autonomie et savoir ainsi réagir face à la dépendance de vos proches.

Compte tenu des enjeux humains et financiers qui gravitent autour de ce sujet, AXA souhaite accompagner les Français qui vivent ces situations : se préparer dès aujourd'hui pour ne vivre que des bons moments ensemble.

A l'issue de cette soirée, un cocktail sera offert auquel vous êtes cordialement conviés, pour prévoir au mieux le nombre de participants merci de vous inscrire

nicolas.racaud@axa.fr ou tél. : 06 42 02 57 14

GRAND ÂGE, HANDICAP, PRÉVENIR LA PERTE D'AUTONOMIE

ET REPÉRER LES SIGNAUX FAIBLES

POLLENIZ PROTECTOR LE VÉGÉTAL ET NOTRE ENVIRONNEMENT

CAMPAGNE DE LUTTE COLLECTIVE 2025
CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU CHÊNE ET BOMBYX CUL-BRUN



Pourquoi agir ?



Risques pour l'Homme

Réactions cutanées : urticaire, démangeaisons, plaques rouges, cloques...



Risques pour les animaux

Lésions de la langue, truffe et muqueuses, des œdèmes et des étouffements.



Risques pour l'environnement

Défoliation des arbres (chênes, essences forestières, bocagères, fruitières, ornementales).

Quelles sont les précautions à prendre ?



Ne pas toucher aux chenilles ni aux nids.



Porter des équipements de protection adéquats lors de travaux de jardinage.



Éloigner les personnes sensibles des sites à risques.

Votre collectivité s'engage dans la lutte collective contre la chenille processionnaire du chêne et le bombyx cul-brun.

Pour traiter vos arbres,
inscrivez-vous avant le 19 avril 2025 sur :

www.polleniz.fr ou flashez le QR code
- traitement entre mi-avril et fin juin -



SOS ESSAIM D'ABEILLES

Aujourd'hui, le site www.sos-essaim.com est devenu incontournable pour la récupération des essaims en France.

Déjà plus de 500 apiculteurs inscrits sur le site en Pays de Loire et 4500 en France.

Grace à la géolocalisation, les particuliers peuvent trouver les apiculteurs inscrits dans un rayon de 30 kms près de chez eux pour récupérer gratuitement et sauver les essaims.



*Joyeuses
Pâques*

ASSOCIATIONS

MARCHE SOLIDAIRE

AU PROFIT DE L'ASSOCIATION
LE NEZ À L'OUEST



28 AVRIL 2025

9H À 12H

départ de l'école
circuits 3kms / 5kms / 8kms / 11 kms



Ecole Notre Dame
12 rue d'Issé
44590 Saint Vincent des Landes



ASTRO 44

Rencontre des clubs d'astronomie du 44

Saint-Vincent-des-Landes
Complexe Sportif, Rue du Tertre (44590)

Samedi 17 Mai 2025

De 14h à minuit - Entrée libre

Instruments et matériel

Animations et Stands

Observations solaires

Conférences

Planétarium

Observations nocturnes

LES CONFERENCES

16h - Présentation de l'astrophotographie amateur avec David KHARA / Collectif ASTROFLEET

20h45 - La découverte de nébuleuses : une aventure humaine accessible, avec Yann SAINTY



Crédit photo : L'arc d'émission [O III] de M31
Marcel DRECHSLER, Yann SAINTY, Xavier STROTTNER, 2023 avec l'aimable autorisation des auteurs



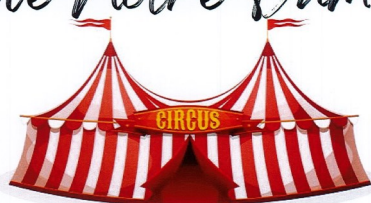
Fête du projet

A vos talents, partez !

Faire, faire bien, faire mieux ...

VENDREDI 23 MAI
DE 18H À 19H30

Ecole Notre Dame



entrée libre



12 rue d'Issé 44590 Saint Vincent des Landes



CONCERT

Les Voilà Voilà

et la Barakatous

SAMEDI 24 MAI

16h à 19h

ESPACE CAMPAGN'ART DE SAINT
VINCENT DES LANDES

Réservation sur inscription au
02 28 50 46 39 - info@labarakatous.fr





ASSOCIATIONS



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS-MÉMOIRE ASSOCIATION DE ST VINCENT DES LANDES

PROGRAMME FETE DE LA VICTOIRE

SAMEDI 3 MAI A PARTIR DE 14h

- Tombola : une bourriche confectionnée par le Vival pour la rénovation des drapeaux de l'UNC-Mémoire de Saint Vincent des Landes. Valeur 60 € prix du ticket 1€. Tirage le 4/05 à 13h.
- Camp Américain par l'association « 66 TH INFANTRYDIVISION »
- Exposition : « Ce jour de juin 44 » musée itinérant.
- Exposition : « Conflit de 1962 à nos jours » et film sur la même période.
- A partir de 16h : Guinguette, buvette, petite restauration.
- A partir de 19h : Repas réservation au Vival et au P'tit Café de St Vincent. Tarif : Adulte 15 € et Enfant 10 € (Kir ou jus d'orange offert, paëlla géante, dessert, café) Vente de vin à table.
- 22h30 Feu d'artifice offert par la municipalité.

DIMANCHE 4 MAI

- 10h15 Rassemblement des porte-drapeaux, du détachement des pompiers de Treffieux, de la fanfare, des véhicules de la « 66 TH INFANTRYDIVISION », devant l'église.
- 10h30 Rassemblement du public devant le monument aux morts.
- 10h40 Début du défilé en direction du monument aux morts.
- 11h Accueil des autorités.
- Inauguration du monument aux morts.
- Commémoration des 80 ans de la victoire.



CHAMPIONNAT DE FRANCE D'AUTOCROSS & SPRINTCAR

FFSAI
CHAMPIONNAT DE FRANCE
AUTOCROSS SPRINTCAR
ST VINCENT DES LANDES
AUTO CROSS SPRINT CAR
CIRCUIT Bernard SEILLER
10,11 MAI 2025
CHAMPIONNAT DE FRANCE

Autocross st vincent
brétèche
SOFRAP
IGOL
dici

JOURNÉE
PORTES OUVERTES
Samedi 24 Mai 2025
Espace enchanté, 8 rue des eglantiers
St Vincent des Landes

PROGRAMME

- 10H30-12H
PRÉSENTATION
DÉMONSTRATION DES INSTRUMENTS
ATELIER DANSE
- 14H-15H30
RÉPÉTITION ORCHESTRE DES JEUNES
FAN'ARTS ET FANFARE HERZZIC
- 17H-19H
RÉPÉTITION ORCHESTRE FAN'ARTS

10H30 - 12H00
14H00 - 19H00

Fan'Arts
du Pays de la
Mée



Dette par habitant au 01/01/25

=
158 €

DEPENSES	SECTION DE FONCTIONNEMENT		RECETTES
- Charges à caractère général (matériel, fournitures, entretien des routes, impôts...)	470 800 €	- Produits de services (ventes, redevances, repas cantine, etc...)	72 000 €
- Charges de Personnel	511 500 €	- Impôts et Taxes	688 121 €
- Charges de gestion courante	308 932 €	- Dotation de l'État et Subventions	544 527 €
- Charges financières (intérêts d'emprunts)	7 000 €	- Produits des locations	51 000 €
- Charges exceptionnelles	500 €	- Atténuations charges	2 000 €
- Opérations d'ordre	15 000 €	- Report résultat 2024	250 000 €
- Atténuations de produits (dégrèvement jeunes agriculteurs)	2 500 €		
- Virement à section investissement	290 416 €		
- Dotation Provisions	1 000 €		
TOTAL FONCTIONNEMENT	1 607 648 €		1 607 648 €

DEPENSES	SECTION D' INVESTISSEMENT		RECETTES
- Remboursements 2025 (capital)	50 000 €	- Virement du fonctionnement	290 416 €
- Acquisitions de Terrains bâti et non bâti	50 000 €	- Réserve (affectation résultat 2024)	324 007 €
- Accueil périscolaire	1 500 €	- Excédents cumulés	350 756 €
- Travaux de bâtiments	90 000 €	- Amortissement et opérations comptables	15 000 €
- Travaux voirie (entretien, matériel ...)	40 000 €	- Remboursement de FCTVA	141 500 €
- Boulangerie	810 000 €	- Subventions :	322 187 €
- Aménagement site du Tertre	11 566 €	Accueil périscolaire	Etat (56 358 €)
- Acquisitions diverses	45 000 €	Boulangerie	Etat (30 000 €)
- Eclairage public	25 000 €	Mairie	Etat (70 000 €)
- Aménagement Parvis de la Médiathèque	15 000 €		Fonds Vert (63 000 €)
- Extension de la Mairie	890 000 €	Pumptrack	ANS (19 260 €)
- PLU	25 000 €	Carrefour de la Magdeleine	Département (33 569 €)
- Maison médicale	90 000 €	Parvis médiathèque	CCCD (50 000 €)
- Eglise	65 000 €	- Taxe aménagement	2 000 €
- Monument aux morts	27 000 €	- Emprunt	795 000 €
- Caution sur loyer	1 000 €	- Dépôt caution	500 €
- Titre de participation	300 €	Remboursement de l'avance faite au lotissement « Le Clos des Chênes »	15 000 €
- Avance Budget annexe : Energies renouvelables	20 000 €		
TOTAL INVESTISSEMENT	2 256 366 €		2 256 366 €



COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE 2024

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	1 068 929 €	1 058 340 €	2 127 269 €
Recettes	1 392 935 €	1 396 923 €	2 789 858 €
Résultat	324 006 €	338 583 €	662 589 €

Compte tenu des excédents antérieurs et des restes à réaliser le solde positif disponible au budget 2025 s'élève à 438 440 €.

DEPENSES	SECTION DE FONCTIONNEMENT		RECETTES
- Charges à caractère général (matériel, fournitures, entretien des routes, impôts...)	317 832 €	- Produits de services (ventes, redevances, repas cantine, etc...)	77 255 €
- Charges de Personnel	482 049 €	- Impôts et Taxes	638 854 €
- Charges de gestion courante	209 359 €	- Dotation de l'État et Subventions	557 113 €
- Charges financières (intérêts d'emprunts)	3 337 €	- Produits des locations	61 901 €
- Opérations d'ordre	55 539 €	- Remboursements de salaires et charges	13 226 €
- Dotation provision	117 €	- Produits exceptionnels	7 611 €
- Titre annulé	696 €	- Transfert entre section	36 975 €
SOUS-TOTAL	1 068 929 €		
- Excédent	324 006 €		
TOTAL FONCTIONNEMENT	1 392 935 €		1 392 935 €

DEPENSES	SECTION D' INVESTISSEMENT		RECETTES
- Voirie (matériel, équipement, travaux...)	96 140 €	- Réserve (affectation résultat 2023)	456 833 €
- Acquisitions diverses	20 270 €	- Amortissement et opérations comptables	55 539 €
- Accueil périscolaire	171 847 €	- Remboursement de FCTVA	183 312 €
- Entretien bâtiments	8 107 €	- Subventions	694 137 €
- Remboursement emprunt (capital)	36 298 €	- Taxe aménagement	2 440 €
- Cautions reversées	60 €	- Caution	63 €
- Eclairage public	36 381 €	- Autres immo. corporels	4 599 €
- Mairie	263 371 €		
- Parvis de la Médiathèque	176 153 €		
- Boulangerie	31 997 €		
- Zone loisirs (pumptrack...)	90 741 €		
- Subventions budgets annexes	90 000 €		
- Transfert entre section	36 975 €		
SOUS-TOTAL	1 058 340 €		
- Excédent	338 583 €		
TOTAL INVESTISSEMENT	1 396 923 €		1 396 923 €